

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences pour 2016-2017

Ce rapport présente les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences sont effectuées par EACL dans le cadre de l'exécution de son mandat et des priorités gouvernementales qui y sont liées.

EACL est une société d'État fédérale ayant le mandat de faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. Le mandat d'EACL est réalisé par le biais d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur selon lequel les Laboratoires Nucléaires Canadiens, une entreprise du secteur privé, exploite et assure la gestion des sites pour le compte d'EACL.

Le rôle d'EACL, selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, est d'établir les priorités, d'évaluer le rendement de l'entrepreneur et d'assurer une plus-value pour le Canada. EACL fournit aussi des recommandations au gouvernement du Canada sur les questions de politiques publiques qui relèvent de son mandat.

2016-17 Dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars 2016	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
Voyages - Employés	349 151 \$	468 952 \$
Voyages – Non-employés	9 764 \$	-
Total des dépenses de voyages	358 915 \$	468 952 \$
Accueil	5 956 \$	15 422 \$
Frais de participation aux conférences et formations	36 074 \$	66 381 \$
Total des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences	400 946 \$	550 755 \$

Les dépenses de voyages et d'accueil encourues par EACL sont en soutien à son mandat et rôle. Ces dépenses comprennent des déplacements entre les différents sites d'EACL à travers le Canada et des déplacements qui appuient les activités d'EACL dans le développement de collaborations avec des

gouvernements étrangers et des organisations internationales dans le but de tirer profit des pratiques exemplaires.

L'exercice précédent (2015-2016) constituait la première année d'exploitation complète selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Durant cette période (2015-16), des efforts ont été déployés pour mettre en œuvre ce nouveau modèle de gouvernance dans le cadre des responsabilités d'EACL en matière de surveillance; les dépenses de voyages d'EACL étaient donc principalement attribuables aux déplacements entre les différents sites d'EACL à travers le Canada. En 2016-17, EACL a intensifié ses efforts pour développer des rapports de collaboration avec des gouvernements étrangers et des organisations internationales dans des domaines stratégiques. L'organisation a aussi mis en place un programme de formation pour les membres de son personnel en gestion des contrats. Ceci explique l'augmentation des dépenses entre l'exercice se terminant le 31 mars 2016 et celui se terminant le 31 mars 2017.